



## Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de Saint-Moïse

Suivi  
16 juillet 2024

### - RAPPEL -

Le projet vise l'implantation d'une multiplateforme couvrant trois volets (plateforme de compostage, lieu d'enfouissement technique (LET) et écocentre) dans la Municipalité de Saint-Moïse. Le projet est réalisé par la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis (RITMR Matapédia-Mitis) ainsi que ces MRC. La mise en service du projet est prévue pour 2026. Les principaux objectifs du projet sont :

- **Réduire vos coûts de traitement des matières compostables et des déchets;**
- **Permettre le retour du compost aux citoyen.ne.s qui participent au bac brun;**
- **Réduire les gaz à effet de serre générés en réduisant de 85 000 km le transport des déchets (Plus de 2 fois le tour de la terre!);**
- Viser la réduction des déchets enfouis autant que possible;
- Être à la fine pointe de la technologie pour un traitement écologique des matières résiduelles à petite échelle;
- Créer des emplois locaux.

### - SOMMAIRE DE CE SUIVI -

La RITMR a déposé le 16 juillet les réponses aux questions du ministère de l'environnement dans le cadre du processus d'évaluation environnementale du projet. Ces réponses sont publiques. Le ministère a 60 jours pour émettre des commentaires. La RITMR s'attend à d'autres questions, comme ce fût le cas pour des projets similaires ailleurs au Québec.

Le nouveau projet d'aménagement du site permet de réduire l'impact sur les milieux humides et de mieux répondre aux exigences du ministère de l'Environnement. Ces modifications n'ont pas d'impact sur les coûts du projet. Les hausses des coûts depuis 2019 sont liées à l'inflation et une meilleure précision sur certains aspects techniques du terrain.

Le projet demeure économiquement et environnementalement viable comparativement au statu quo (transport vers des lieux d'enfouissements éloignés) et répond ainsi toujours à l'objectif de réduction des coûts de gestion des déchets et matières organiques pour les contribuables de La Matapédia et de La Mitis.

---

## 1. Où en est le projet?

Le projet est toujours dans le processus d'évaluation environnementale à l'étape d'analyse pour la recevabilité de l'Étude d'impact sur l'environnement. L'étude d'impact sert à caractériser les composantes naturelles du milieu de manière à y documenter les impacts potentiels du projet sur le milieu, ainsi qu'à prévoir les mesures d'atténuation, de surveillance et de suivi environnemental nécessaires afin de préserver l'environnement.

Suite au dépôt en début avril 2022, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a retourné à la Régie des questions à répondre afin de compléter l'étude. Aucune des questions ne remettait en doute le projet, elles demandaient principalement des précisions sur les éléments présentés. L'Étude et les questions sont publiques via le Registre des évaluations environnementales :

[www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no\\_dossier=3211-23-093](http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-23-093)

Le document en question comportait deux addendas, un en septembre 2022 et un second en novembre 2022 (Ingénieurs du Québec). Les réponses des questions au MELCCFP ont été déposées le 16 juillet 2024. Les principaux éléments seront présentés dans les pages suivantes.

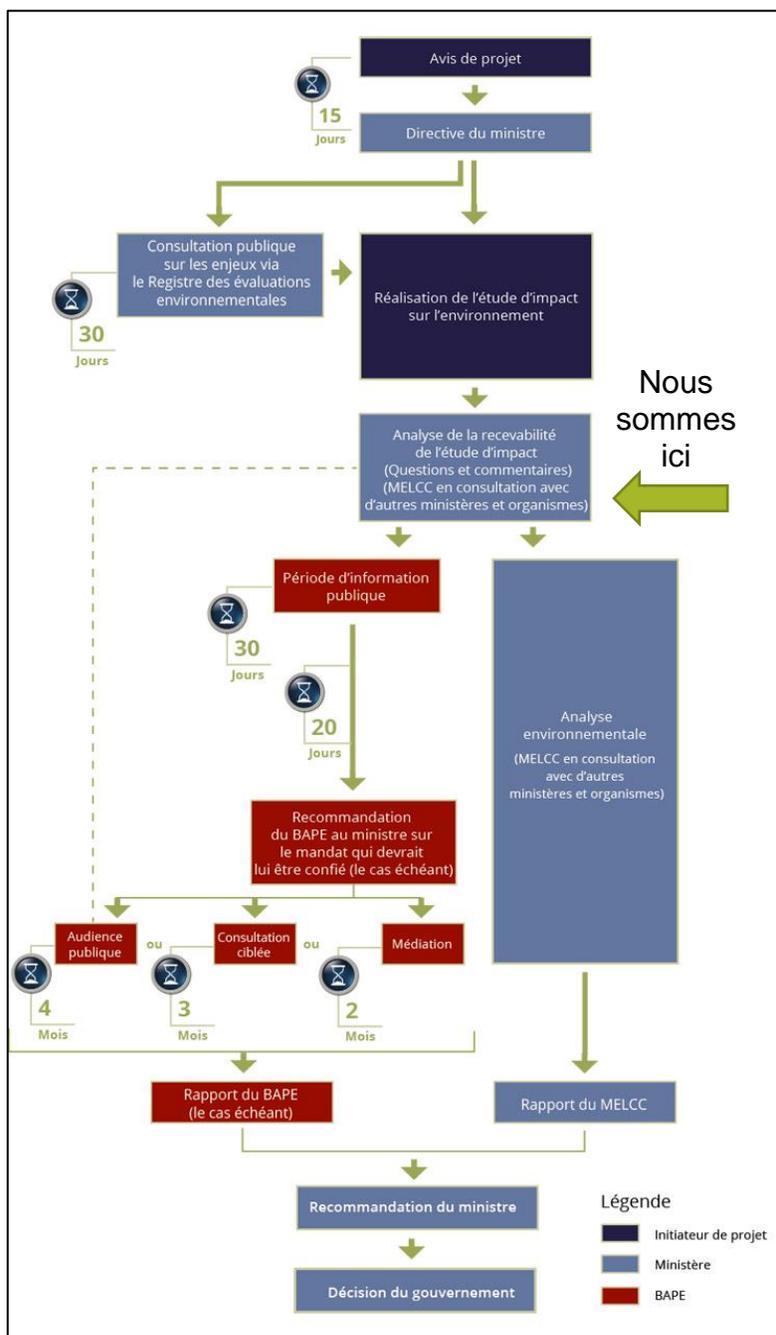
## 2. À venir

À partir du dépôt des réponses le 16 juillet 2024, le MELCCFP a 60 jours pour soi :

- a) Retourner de nouvelles questions, que la Régie devra répondre et de nouveau attendre 60 jours ou;
- b) Émettre un avis de recevabilité de l'Étude d'impact.

À noter que l'étude soit jugée *Recevable* ne veut pas dire que le projet est accepté. La recevabilité veut dire que l'Étude contient les informations nécessaires pour que le ministère de l'Environnement puisse faire une analyse complète du projet.

Suite à la recevabilité, qui pourrait être en cet automne, un mandat d'audiences publiques sera octroyé au Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE).



---

### 3. Principaux éléments des réponses au MELCCFP

#### 3.1. Réponses à toutes les questions du Ministère.

En tout, ce sont 97 questions et commentaires concernant la recevabilité de l'étude, un nombre similaire, voire un peu plus bas, comparativement à d'autres projets du même acabit. Tel qu'attendu, les questions portaient sur des précisions concernant le concept et le respect des normes environnementales.

La RITMR Matapédia-Mitis a répondu à l'ensemble des questions et commentaires du ministère de l'Environnement (MELCCFP).

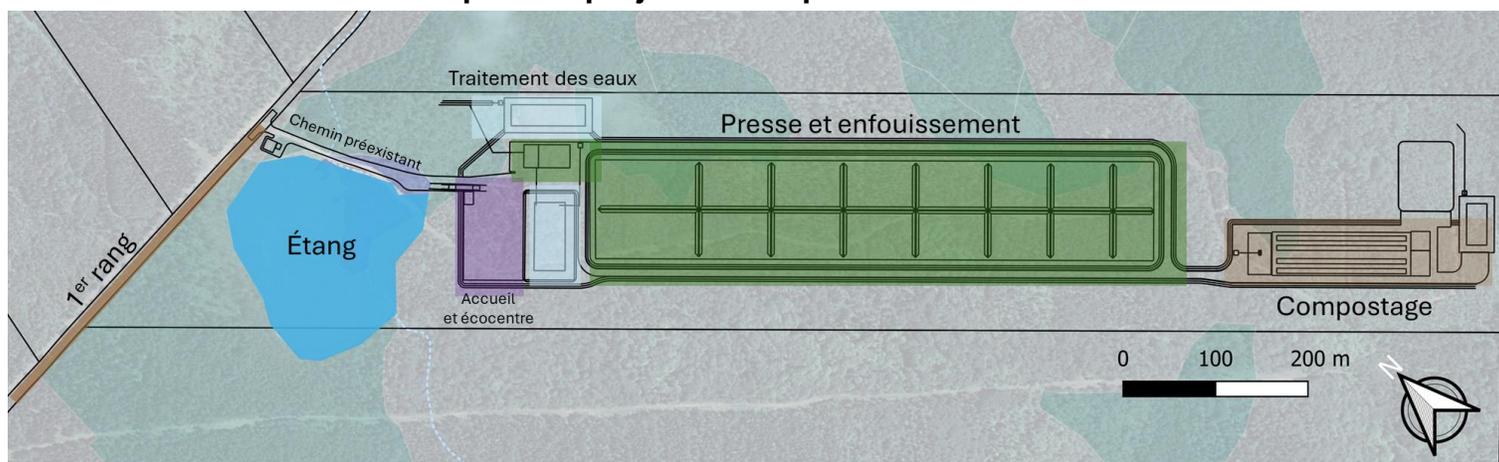
#### 3.2. Modification de l'aménagement

Deux éléments majeurs ont contribué au délai entre le dépôt des premières questions du MELCCFP et la réponse de la RITMR :

- Le délai à recevoir les questions des Ingénieurs du Québec (6 mois) qui sont généralement les questions les plus complexes à répondre et qui peuvent avoir un fort impact sur les autres questions, notamment dans le contexte où une bonification de l'étude géotechnique du site a été demandée;
- Le déplacement de la plateforme de compostage vers l'arrière du site afin de limiter l'impact sur les milieux humides et de mieux répondre aux questions du MELCCFP qui implique des vérifications à chaque modification et une réévaluation des impacts par la suite. La principale modification est le déplacement de la plateforme de compostage vers l'arrière du site.

Étant donné ces modifications et par expérience, les experts consultés par la RITMR Matapédia-Mitis mentionnent s'attendre à une seconde série de questions du ministère de l'Environnement afin d'obtenir des précisions pour ce nouveau plan qui n'aurait pas été déjà répondu. Cette série de questions pourrait être publiée au plus tard en mi-septembre 2024.

## Nouveau plan du projet de Multiplateforme de Saint-Moïse



Plusieurs éléments expliquent ces changements :

D'abord, d'un point de vue de la géographie du site, le déplacement des cellules d'enfouissement permet d'éviter le rabattement de la nappe phréatique lors de l'aménagement des premières cellules, ce qui était un élément important des questions du MELCCFP. Ceci permet d'éviter d'avoir un impact indirect sur les milieux humides adjacents qui auraient pu être affectés à moyen terme par l'effet du pompage.

De plus, une plante appelée la valériane des tourbières a été trouvée sur le site à deux endroits, soit dans une zone qui ne sera pas exploitée et dans l'empreinte initiale du site d'enfouissement. Les modifications permettent d'éviter cette seconde zone et d'ainsi limiter davantage l'impact du projet sur les milieux humides, en plus d'assurer la protection de cette espèce à statut conformément aux attentes du ministère de l'Environnement.

Finalement, ces aménagements respectent les normes en vigueur pour ce type de structure.

## 4. Révision des coûts du projet

Les modifications proposées n'entraîneront aucun coût supplémentaire selon l'évaluation de la comparaison des coûts. Les principaux facteurs de la hausse sont l'inflation et l'amélioration de la précision des informations concernant l'aménagement du site qui ont permis de mieux cibler certains coûts.

À la 3e année, le projet devient moins coûteux que la gestion actuelle pour plus de services (écocentre) et lorsque les premiers emprunts (aménagement de la route, etc.) seront terminés après 15 ans, le projet sera de loin plus bénéfique économiquement pour les résidents de La Matapédia et de La Mitis que le transbordement vers des sites d'enfouissement externe lointain comme présentement. Le tout demeure dans le but d'offrir le service de gestion des matières résiduelles le moins cher possible et ainsi diminuer la tarification liée à ce service.

	<b>Statu Quo (sans écocentre)</b>	<b>Multiplateforme (avec écocentre, sans traitement)</b>	<b>Différence</b>
<b>2026</b>	3 499 068,00 \$		
<b>2027</b>	3 569 049,00 \$	3 808 129,00 \$	(239 080,00) \$
<b>2028</b>	3 640 430,00 \$	3 714 364,00 \$	(73 934,00) \$
<b>2029</b>	3 713 239,00 \$	3 701 945,00 \$	11 294,00 \$
<b>2030</b>	3 787 504,00 \$	3 698 350,00 \$	89 154,00 \$
<b>2031</b>	3 863 254,00 \$	3 698 353,00 \$	164 901,00 \$
<b>2032</b>	3 940 519,00 \$	3 703 174,00 \$	237 345,00 \$
<b>2033</b>	4 019 330,00 \$	3 722 386,00 \$	296 944,00 \$

L'investissement initial du projet est de 28 M\$. Il est à noter que les services actuels ont également eu des hausses importantes et qu'il ne s'agit pas de « nouvelle dépense » pour les contribuables. Le coût d'investissement initial est ainsi réparti dans les coûts annuels du projet et fait partie du comparatif du tableau précédent.

---

## En rappel : Qu'est-ce que Saint-Moïse a à gagner d'être l'hôte de ce projet régional?

Le principe a été établi dès le début que Saint-Moïse ne doit pas être responsable des coûts sur l'entretien routier qui pourraient être engendrés par ce projet régional. Ainsi, une entente est prévue entre la Municipalité de Saint-Moïse et la Régie concernant le rôle de municipalité hôte du projet et pour les aménagements et l'entretien des routes liées au projet. Il y a d'autres avantages à ce projet, notamment :

- ✓ Proximité d'un **écocentre ouvert à l'année, minimalement 5 jours sur 7**, qui de plus fera la revente d'article à bas prix;
- ✓ La proximité du circuit de collecte des matières résiduelles permettra de réduire les coûts de collecte, donc le tarif d'enlèvement des matières résiduelles;
- ✓ Proximité pour récupérer le compost produit que vous pourrez utiliser dans vos jardins;
- ✓ **Baisse des coûts de traitement de matières résiduelles qui se reflètera sur votre compte de taxes.**

## 5. Pour plus d'informations

N'hésitez pas à communiquer avec nous si des enjeux, impacts potentiels ou inconvénients n'ont pas été élaborés dans l'étude. Nous nous assurerons d'y répondre dans les prochaines publications, lors des consultations et sur la page web dédiée au projet :

[www.ecoregie.ca/multiplateforme](http://www.ecoregie.ca/multiplateforme)

Pour plus d'informations, des questions, commentaires ou suggestions sur le projet ou sur la gestion des matières résiduelles dans les MRC de La Matapédia et de La Mitis, voici nos coordonnées :

Site web : [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca)  
Facebook : @RITMRMatapediaMitis  
Courriel : [matresi@mrcmatapedia.quebec](mailto:matresi@mrcmatapedia.quebec)

**MRC de La Matapédia**  
Tél. : 418 629-2053 poste 1138  
Télécopieur : 418 629-3195

**MRC de La Mitis**  
Tél. : 418-775-8445 poste 1138  
Télécopieur : 418 775-9303